

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 9 (1963)

Heft: 11

Artikel: La colonie suisse de Paris a honoré la mémoire du Ministre Walter Stucki

Autor: Yersin / Zurcher, M.-O. / M.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La colonie suisse de Paris a honoré la mémoire du Ministre

WALTER STUCKI

C'est en l'église de l'Oratoire que la cérémonie a eu lieu. Tour à tour, prirent la parole le pasteur Maison, M. Zurcher et M. Yersin. Pour ceux qui n'étaient pas présents à cette cérémonie, nous publions in extenso le sermon et les deux discours.

SERMON PRONONCE AU TEMPLE DE L'ORATOIRE
DU LOUVRE,

à Paris, le lundi 21 octobre 1963

à l'occasion du service religieux célébré à la mémoire
de Monsieur Walter Stucki,
ancien Ministre de Suisse en France.

**Que votre oui soit oui, que votre non
soit non.**

(Matthieu 5 : 37).

**Tout ce qui n'est pas le produit d'une
conviction est péché.**

(Romains 14 : 23).

Ce qui compte dans la vie d'un homme ce n'est pas ce qu'il fait, mais comment il le fait.

Certes, on est impressionné quand on apprend, ou quand on se rappelle, à l'occasion d'un décès, le nombre des activités qu'a exercées une personnalité, la variété des domaines où elle a agi, les multiples interventions qui ont été les siennes, dans des situations aussi nombreuses que complexes. Et c'est bien l'impression que donnent la vie et la carrière du Ministre Stucki : sur le plan de l'économie suisse, dans les années critiques d'avant-guerre, au Parlement fédéral à la même époque, puis comme représentant d'un pays neutre pendant le second conflit mondial, enfin dans les tâches ingrates qu'il sut mener à bien après la guerre, il témoigna de compétences au-dessus de la moyenne : juriste et économiste, député et diplomate, grand second d'abord, chef de mission ensuite, partout il faisait autorité.

Mais d'où vient, chez un homme, l'autorité ? Des études, certes, et celles-ci ne s'achèvent pas sans travail. D'un effort permanent de mise au courant, d'élaboration, de réflexion, ensuite. De la capacité à apprendre des autres ce qu'ils peuvent nous enseigner, aussi. Mais il est des érudits qui ne servent à rien et des travailleurs de force intellectuels qui ne paraissent jamais sur la scène de l'actualité ; il y a de brillants collaborateurs qui ne deviennent jamais des hommes de tête.

D'où vient l'autorité ? L'exemple de Jésus, les mots de l'apôtre Paul sont là pour nous le rappeler. L'exemple de Jésus à qui, bien sûr, personne ne saurait être

comparé ici, les mots de l'apôtre Paul prononcés, il faut bien le dire, à une toute autre occasion, viennent répondre à notre question. Jésus eut de l'autorité parce qu'il agissait sur la profonde conviction intérieure de connaître la vérité, et non seulement de la connaître, mais de lui être redevable d'obéissance. Il parle avec autorité, disait-on de lui, et non pas comme les pharisiens, ceux-ci qui imposaient aux autres des doctrines et des pratiques auxquelles ils ne croyaient pas.

Et l'apôtre Paul affirme : « Tout ce qui n'est pas le produit d'une conviction est péché. »

Il ne nous appartient jamais de nous prononcer sur les convictions d'autrui, surtout quand nous n'avons pas connu personnellement celui dont nous parlons. Les prédicateurs n'ont pas à ouvrir ou à fermer les portes du ciel. Mais, sur terre, il est des signes qui ne trompent pas...

Quand un homme est en mesure de connaître la vérité d'une situation et qu'il met tout en œuvre, jusqu'à risquer sa propre carrière et sa propre réputation, pour agir en fonction de cette vérité, il agit en vertu d'une autorité intérieure est la source de son autorité parmi les hommes, cette autorité est celle de la conscience qui n'agit pas contre sa conviction. Qu'ils sont rares les hommes de la conscience et, partant, du devoir ! En la période que nous vivons, période aussi inquiétante que les années tragiques par lesquelles passa M. Stucki, pouvoir saluer un de ces hommes de la conscience, c'est pour nous une occasion de rendre grâce à Celui qui les suscite, une occasion d'espérer aussi : demain ne sera donc pas aussi sombre qu'aujourd'hui... Mais c'est surtout, et avant tout, un sérieux message qui nous parvient et qui nous oblige à suivre de tels exemples. Demain sera meilleur si nous voulons, si Dieu n'est pas absent de notre volonté, mais la domine. Nos tâches peuvent être plus modestes, nos fonctions différentes, ou au contraire, des responsabilités aussi lourdes que celles du défunt peuvent nous être demandées en des circonstances toutes nouvelles... Cette parole doit rester gravée dans nos cœurs : Tout ce qui n'est pas produit d'une conviction est péché.

Les opinions que notre frère a exprimées, les options qu'il a prises sont, bien sûr, comme toute œuvre humaine, soumises à l'appréciation que permet le recul et à la critique de l'Histoire. Celle-ci, en général, se plaît à saluer leur exactitude. Mais ce qui frappe, c'est l'estime que cet homme a suscitée et suscite encore parmi tous ceux qui l'ont connu, peu ou beaucoup, de près ou de loin.

Ce qui compte dans la vie d'un homme, ce n'est pas ce qu'il fait, mais comment il le fait. En homme de la conscience, en témoin de la vérité et en artisan de la paix, telle qu'elle lui paraissait nécessaire et possible, M. Stucki a agi avec autorité.

Mais il a aussi agi avec amour. S'il a pu être dur quand le devoir paraissait l'exiger, le devoir a souvent été pour lui marqué du signe de l'amour. Phrase facile de panégyrique ? Loin de nous cette intention ! Il y a des isolements qui coûtent, mais qui servent la vérité dans la charité et cela malgré les obstacles. Les héros et les saints le savent ; les hommes courageux de tous bords et de toutes convictions le pratiquent. Il y a des fidélités qui ne sont pas faciles. Celui qui a choisi de servir l'Homme ne choisit souvent pas les hommes qu'il lui est demandé d'aimer. Et quand il les aime quand même, ce n'est pas lui rendre un hommage indu que de le dire.

Dans les heures calmes, au sein de la colonie suisse, comme aux instants tragiques de la tension internationale, avoir gardé tout son cœur pour les gens simples comme pour les personnalités auprès desquelles il vivait et avec qui il travaillait, n'avoir pas lâché les uns pour les autres, avoir embrigadé les uns au service des autres, et s'être mis parfois entre deux camps au plus fort de la lutte, cela vaut d'être mentionné.

Le pasteur Charles Wagner disait : « Il y a quelque chose de plus qu'un grand homme, c'est un homme. » C'est peut-être pour cela que le christianisme affirme que Dieu s'est fait homme. Et le croit. Elles ont tort, les idéologies athées ou religieuses, qui déshumanisent. Elles s'éloignent de Jésus. Donc de Dieu qui aime l'homme et le montre. Elles en éloignent leurs semblables. Elles aveuglent. L'Évangile nous rend la clairvoyance : **voici l'homme**. La vérité s'impose par le sacrifice et rayonne dans l'amour.

Il y a des hommes dont l'autorité repose sur la conscience et dont le devoir se nourrit d'amour. Ils n'ont peut-être pas dit au nom de Qui ils furent et firent ce que le monde en a vu. Ils n'ont peut-être pas su Qui les inspirait. C'est peut-être la grandeur de Dieu la plus étonnante et la plus enrichissante que d'aimer l'homme incognito. Mais, il est bon parfois de découvrir cet amour et de tâcher, surtout au moment où nous quittons un ami, d'en vivre malgré tout. Amen.

M. M.

Discours prononcé par M. M.-O. Zurcher

Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs,

Je fus approché par plusieurs des « Anciens » de la Colonie pour prendre la parole ce soir en souvenir de M. le Ministre Walter Stucki. J'ai d'abord refusé par suite de mon âge et de mes défaillances, mais accepté ensuite, me basant sur mes maints contacts avec le Ministre Stucki.

Certes, si nous évoquons le Ministre Stucki si richement doué par la nature, son nom ne nous fut pas inconnu, ni son rayonnement, ni son courage à prendre des responsabilités, quand le Conseil fédéral lui confia sa mission si importante à Paris, à une époque si tragiquement troublée des années précédentes la deuxième guerre.

Permettez-moi d'esquisser quelques souvenirs :

— 1937, démission du Ministre Alphonse Dunant, arrivée du Ministre Stucki qui prend tout de suite contact avec la Colonie.

— Il s'intéresse à la marche de la Maison suisse de la Cité Universitaire, de l'école du Cercle Commercial, des Jeunes Artistes, et des étudiants.

— A la Chambre de Commerce, il dit sa grande utilité.

— A l'assemblée générale de la Société Helvétique, il honore ses longues années d'existence et remercie son Président d'alors, M. Werner Hérold, avec des mots nuancés d'amitié, pour son dévouement.

— Il visite la Maison de Retraite, 25, avenue Saint-Mandé et serre la main aux pensionnaires bernois. Trouvant les murs du grand réfectoire trop nus et trop tristes, il propose aux jeunes artistes suisses un concours pour les orner de sujets et paysages du Pays et réunit quelques membres de la Colonie pour le financement.

— Etant officier, il fréquente les tireurs, aimant le chant, il encourage l'Harmonie et les Sociétés de Chants, comme sportif passionné, les Gymnastes et les Sociétés de Football.

Rappelez-vous le match au Parc des Princes de l'équipe nationale allemande contre l'équipe nationale suisse, notre Ministre avec tout le personnel de la Légation, entouré de la Colonie, applaudissant la victoire suisse avec un enthousiasme patriotique.

— Souvenez-vous du Bourget, avec les drapeaux tricolores et ceux de la Suisse flottant au vent pour inaugurer la ligne aérienne directe Zurich-Paris-Londres. Notre Ministre était présent avec les jeunes dames de la Colonie en costumes des Cantons, entouré des membres du bureau des Sociétés suisses, pour recevoir la délégation suisse, le maire de Zurich, le conseiller national Kloti en tête.

— Rappelez-vous les fêtes du 1^{er} août inspirées par le Ministre Stucki, ses discours illuminés et si patriotiques démasquant la propagande nocive anti-suisse d'outre-Rhin.

— Paris fête l'Exposition Universelle, le Pavillon Suisse inauguré encore par le Ministre A. Dunant fut un succès. Le Ministre Stucki associe aussitôt la Colonie à toutes ses manifestations. Son restaurant jouit d'une grande renommée. Le Ministre Stucki reçoit des amis en petit nombre à l'Engadinerstübli, les réunions plus importantes ont lieu en bas sur la berge de la Seine, entre les plantes et les fleurs.

A un de ces banquets, j'étais placé à côté de notre ami de Torrenté. Il me confie que le Ministre l'avait chargé de trouver un nouvel emplacement pour la Légation, l'avenue Hoche étant trop petite. Il me dit avoir trouvé des palais peu pratiques, d'autres trop chers ou exigeant trop de réparations. Me rappelant que le 142, rue de Grenelle était éventuellement à vendre et appartenait à une société dont la tante de ma femme était le principal propriétaire, je lui propose de le visiter avec moi. M. de Torrenté fait rapport au Ministre Stucki qui, après sa visite, donne ordre à M. de Torrenté de prendre contact avec le vendeur. Après des pourparlers assez longs, cette vieille demeure historique, ayant appartenu à « de Besenval » avant la révolution

est redevenue propriété suisse. Mme Stucki aidée de M. Moreillon s'occupe de quelques restaurations, on enlève les plâtres des murs et on retrouve des boiseries de valeur. Le Ministre Stucki dépiste des meubles ayant appartenu à de Besenval et réussit à les faire entrer à Paris. La France prête le grand Gobelin de l'Alliance sous Louis XIV qui orne aujourd'hui le grand salon du rez-de-chaussée.

— Le Ministre Stucki tient à fêter au 142, rue de Grenelle le Noël 1938 de la Colonie. Le déménagement se faisant au fur et à mesure au début de 1939. Aussitôt après, le Ministre Stucki y reçoit la Colonie, soit au Palais, soit dans son grand jardin tracé par Le Nôtre.

— La politique internationale devenant de jour en jour plus préoccupante, est un très grand souci pour le Ministre. La guerre est déclarée le 1^{er} septembre 1939. Notre Ministre trouve le temps malgré toutes ses charges, de tenir la Colonie au courant, de recevoir et donner des conseils.

— Mais la preuve la plus marquante de son attachement fut sa sollicitude pour nos pensionnaires de l'avenue St-Mandé qui furent rapatriés en Suisse au Valais d'abord, puis à Nyon au bord du Lac, dans une vaste propriété où ils ont passé toute la guerre. C'est encore au Ministre que nous devons les démarches et l'engagement de notre gouvernement de se charger de la responsabilité du financement.

— En 1940, au début mai, la France est envahie dans le Nord par l'ennemi, Paris est menacé. Le gouvernement français se retire à Bordeaux ; notre Ministre est obligé de le suivre et quitte Paris le matin 10 juin, regrettant infiniment de se séparer de sa Colonie. De loin, il cherche encore à nous être utile.

— Après la guerre, rappelé à Berne, nous avons retrouvé en lui un avocat dévoué à nos causes et toujours intéressé par les aspirations de la Colonie.

— Lors de mon passage à Berne, il y a un an et demi, j'ai revu le Ministre et Mme Stucki. Il était encore en pleine forme et me demanda des nouvelles des Sociétés suisses de Paris, de ses amis, de l'Hôpital dont il s'était beaucoup occupé. Il me disait ses regrets à ce sujet, déplorant que la Colonie ne trouva pas son unité pour solutionner ce problème.

Lorsque la radio, les journaux nous ont appris son décès, grande fut notre consternation, notre chagrin. Et je suis sûr que toute la Colonie est avec moi pour adresser à Mme Stucki, sa fille et son fils, nos condoléances émues, mais aussi l'expression de notre gratitude pour tout ce que nous devons au Ministre Stucki, et pour tout ce qu'il fut pour nous.

Discours de M. Yersin

Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames, Messieurs,

C'est au nom de la Société suisse d'Etudiants de Zofingue, et plus particulièrement au nom de notre petit groupe de Vieux-Zofingiens de Paris, que je viens m'associer à tout ce qui a été dit sur la reconnaissance

que nous devons à M. le Ministre Stucki pour son activité, malheureusement trop courte, à la tête de la Colonie suisse de Paris.

Walter Stucki a été reçu en janvier 1908, membre de la Section de Berne de la Société de Zofingue, c'est-à-dire au début de ses études de droit qu'il poursuivit ensuite à Munich, Paris et Londres.

M. Stucki étant de plusieurs années mon aîné, je ne puis vous donner de souvenirs personnels de sa vie zofingienne ; mais il y a tout lieu de supposer qu'elle fut brillante, puisque moins de deux ans après son entrée dans cette Société, il est nommé Président pour le semestre d'hiver 1910-1911.

En 1912, il passe dans les rangs de Vieux-Zofingiens et ceci n'est pas pour lui le signal d'une retraite puisque 25 ans plus tard, à son arrivée à Paris, un de ses premiers gestes est de s'inscrire à notre Section parisienne, ouvrant pour nous une période de brillante activité.

M. le Ministre Stucki n'était pas un inconnu pour nombre d'entre-nous qui connaissaient ses états de services exceptionnels. Vous me permettrez ici un souvenir personnel : j'avais rencontré notre nouveau Ministre, il y a de nombreuses années déjà, car j'avais eu l'honneur, en août 1920, d'être inspecté chaque semaine par le capitaine d'artillerie de campagne Stucki qui faisait alors aux casernes de Bière son Ecole de commandant de groupe ; et je puis vous assurer que le dynamisme du capitaine faisait bien augurer de celui du Ministre.

Membre de notre Section des Vieux-Zofingiens de Paris, M. Walter Stucki vint souvent assister à nos réunions et il aimait à se mêler à nous, non pas en Ministre plénipotentiaire, mais en simple camarade zofingien. Je me rappelle une soirée, dans un petit restaurant de la rive gauche où nous nous trouvions réunis, séparés de la salle commune par un mince rideau ou paravent ; et je pense que les consommateurs d'au-delà de ce rideau auraient été bien surpris d'apprendre que parmi ceux qui chantaient joyeusement nos refrains d'étudiants, appuyés sur l'épaule du voisin ou qui choquaient en mesure leurs chopes avec leurs camarades pour le « Semester Cantus » se trouvait au premier rang le représentant à Paris de la Confédération helvétique !

Puis M. le Ministre Stucki nous réunit plusieurs fois à la rue de Grenelle ; je me souviens d'un de ses discours de bienvenue où, reprenant le premier mot de notre devise zofingienne : Patrie, il nous disait combien il était resté reconnaissant à Zofingue d'avoir pu cultiver, au cours de ses études l'esprit patriotique et confédéral en se mêlant, à l'occasion de nos fêtes, aux étudiants des diverses Universités suisses et en apprenant ainsi à mieux connaître les caractères propres à chacune d'elles.

Aujourd'hui il ne vient plus à Paris que bien peu ou plus du tout d'Universitaires suisses se proposant de s'y établir. Notre groupe de Vieux-Zofingiens s'amenuise d'année en année et il est bien différent, en nombre s'entend, de celui qui a eu l'honneur de recevoir dans son sein, en 1938, M. le Ministre Stucki. Mais c'est au nom de ce petit groupe qui a connu et aimé M. Stucki que j'ai tenu à rendre hommage à ce grand serviteur de l'Etat qui a honoré la Suisse et Zofingue.